

REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION DU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Coteaux Arrats Gimone se réunira, en séance ORDINAIRE :

Le Jeudi 25 septembre 2025 à 18h30 à la Salle des Fêtes de Lussan

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

Installation de Monsieur CASASOLA Bernard, Conseiller Municipal à Aubiet

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 19/06/2025

Compte rendu des Délégations du Président et du Bureau

Intervention de Monsieur SABATIER Christophe, Coordinateur SYGRAL du Dispositif « Eauzhaie » pour lutter contre l'érosion des sols

Information : FPIC : notification de la répartition de droit commun

I. DELIBERATIONS :

ADMINISTRATION GENERALE :

- Modalités de reprise de l'activité 1.2.3 Soleil par la 3CAG à partir du 1^{er} janvier 2026 et modalités de transfert du personnel de l'Association 123 Soleil vers la 3CAG

URBANISME :

- Approbation de la Mise en Compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la Commune d'Aubiet
- Approbation du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Marsan
- Autorisation du Président pour la signature du projet de convention Opérationnelle entre l'EPF concernant le projet « Bastide » de la Commune de Gimont
- Modification des statuts du Syndicat mixte SCoT de Gascogne : Changement de siège social

BUDGET / FINANCES :

- Admission en non-valeur de créances irrécouvrables
- Acquisition d'un terrain auprès de la Commune de Saramon pour la réalisation d'un Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE) Secteur Sud
- Acquisition d'un terrain auprès de la Commune d'Aubiet (division en volume) pour la réalisation d'un Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE), Secteur Nord
- DETR 2026 - Subvention EAJE Secteur Nord sur la Commune d'Aubiet : Plan de financement prévisionnel
- DETR 2026 - Subvention EAJE Secteur Sud sur la Commune de Saramon : Plan de financement prévisionnel

- Transfert du dispositif « Petites Villes de Demain » à la Commune de Gimont pour l'année 5 (Novembre 2025 à Mars 2026)
- Mise en place d'une convention de refacturation entre le CIAS et la 3CAG

II. QUESTIONS DIVERSES

Gérard ARIES

Président de la Communauté de Communes
DES COTEAUX ARRATS GIMONE

